



ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE PLEUDIHEN – ST HÉLEN – LA VICOMTÉ

- OUVERTURE DU LUNDI 13 AVRIL AU VENDREDI 24 AVRIL -



L'accueil de loisirs propose à tous les enfants de 3 à 13 ans (**enfant propre obligatoirement**) des activités variées (grand jeu, sortie, sport, création,). Afin de respecter au mieux le rythme de chaque enfant qui nous est confié, il y a 2 tranches d'âges :

- 3-6 ans (maternelle), nommés les « bleus » avec 2 groupes de vies (3-4 ans et 5-6 ans).
- 7-13 ans (élémentaire, collège), nommés les « verts » avec 2 groupes de vies (7-8-9 ans et 10-11-12-13 ans).

MODALITÉS ADMINISTRATIVES À FAIRE À pleudihen.jeunesse@orange.fr OU DANS L'UNE DES 3 MAIRIES.

- Si votre enfant est scolarisé à Pleudihen, à Saint-Hélen ou à La Vicomté et va déjà à l'accueil de loisirs extrascolaire (vacances scolaires) ou / et périscolaire (mercredis scolaires), remplir uniquement la fiche de présence.
- Si c'est une première présence pour l'année scolaire en cours, télécharger et remplir la fiche de renseignements (Mairie de Pleudihen sur rance – Vivre – Enfance et jeunesse – Accueil de loisirs) + compléter la fiche de présence.

INSCRIPTION / DÉSISTEMENT.

- Dernier délai d'inscription : **Mercredi 1^{er} avril**.
- Si désistement après le mercredi 1^{er} avril : Un certificat médical sera exigé dans les 48h pour ne pas être facturé.

ORGANISATION.

- Accueil + et accueil du matin : Pleudihen (3 rue des Frères Lamennais) ou Saint-Hélen (Maison des Lutins).
- Journée : Pleudihen (le transfert des enfants en car entre les communes sera assuré par l'organisation sans frais supplémentaires pour les familles).
- Accueil et accueil + du soir : Vous reprendrez obligatoirement votre enfant sur le site ou vous l'avez déposé le matin (1 seul site pour toute la durée des vacances).

HORAIRES.

HORAIRES À PLEUDIHEN					
ACCUEIL +	7h30 – 9h / 17h15 – 18h45	ACCUEIL	9h – 9h15 / 17h – 17h15	JOURNÉE	9h15 – 17h (avec repas et goûter)

HORAIRES À SAINT-HÉLEN			
ACCUEIL +	7h30 – 9h / 17h15 – 18h45	ACCUEIL	9h – 9h15 / 17h – 17h15

TARIFS.

	QUOTIENT FAMILIAL	ACCUEIL + LE CRÉNEAU	ENFANT HABITANT À L'ANNÉE À PLEUDIHEN, ST-HÉLEN, LA VICOMTÉ		ENFANT N'HABITANT PAS À L'ANNÉE À PLEUDIHEN, ST-HÉLEN, LA VICOMTÉ	
			JOURNÉE	SEMAINE DE 5 JOURS	JOURNÉE	SEMAINE DE 5 JOURS
BARÈME A	0 € A 575 €	1.00 €	8.55 €	38.25 €	11.45 €	51.30 €
BARÈME B	576 € A 700 €	1.15 €	11.45 €	51.30 €	12.60 €	56.50 €
BARÈME C	701 € A 900 €	1.20 €	12.65 €	56.70 €	13.90 €	62.30 €
BARÈME D	901 € A 1100 €	1.25 €	13.65 €	61.20 €	15.00 €	67.30 €
BARÈME E	1101 € ET +	1.35 €	14.85 €	66.60 €	16.35 €	73.35 €

FACTURATION.

- Montant financier envoyé par courriel ou par courrier postal (si pas de courriel) à la famille à la fin de la période.
- Lieu de paiement = Dans l'une des 3 mairies (Pleudihen, Saint-Hélen, La Vicomté).
- Mode de paiement = Chèque bancaire (mettre à l'ordre du trésor public), chèque CESU, chèque vacances ANCV ou numéraire (uniquement à la mairie de Pleudihen - Merci de faire l'appoint).
- Délai de paiement = 10 jours à réception du montant financier (facture acquittée sur demande).

INFORMATIONS DIVERSES.

- Pour le 3^{ème} enfant inscrit d'une même famille, même présence (accueil + et / ou journée) sur la totalité de la période = - 50 %.
- En absence de connaissance du quotient familial, le barème E sera appliqué.
- En cas de retard à 18h45, le créneau accueil + de votre barème sera multiplié par 5 à chaque ¼ d'heure entamé.
- Interdiction d'apporter des jouets et / ou des objets de valeur pour éviter : Vols, pertes, disputes, détériorations,

RENSEIGNEMENTS.

- Mairie de Pleudihen : José Escanez au 02.96.83.20.20. – 06.68.19.26.42. – pleudihen.jeunesse@orange.fr
- Mairie de Saint-Hélen : 02.96.83.21.55. / Mairie de La Vicomté : 02.96.83.21.41.

PROGRAMME DES VACANCES AU DOS.